



PRATIQUE EN SOCIÉTÉ
 PAR SOPHIE MERCIER, PL. FIN.
 CONSEILLÈRE CHEZ GESTION MD LTÉE
 SOPHIE.MERCIER@CMA.CA

Médecin inc. : maximisez votre planification successorale

Pour laisser un héritage à nos proches et/ou un don à une œuvre philanthropique avec le moins d'incidences fiscales possible, une bonne planification successorale est souhaitable. Afin d'en mieux comprendre les enjeux liés à celle-ci dans le cadre d'une société par actions, nous vous invitons à lire ce dernier publiereportage, d'une série de cinq.

Tel que démontré dans les derniers publiereportages, la constitution en société offre un potentiel d'épargne grâce au report de l'impôt. D'année en année, les sommes laissées dans la société ont alors la possibilité de croître, selon les placements choisis. De plus, l'accumulation de ce coussin en prévision de la retraite a de fortes probabilités d'être considérable, d'où l'importance d'avoir une bonne planification successorale qui tienne compte de l'accumulation de vos actifs, aussi bien ceux détenus dans un portefeuille personnel de placements que dans un portefeuille de société.

Le testament, un incontournable

En étant constitué en société, un médecin a intérêt à faire préparer son testament par un notaire afin de simplifier le processus de planification successorale. Cette précaution soulagera bien des maux de tête aux proches du défunt. Peu de gens ont les connaissances fiscales, administratives et juridiques requises pour régler une succession. Choisir un liquidateur ou un coliquidateur professionnel est une bonne solution. Celui-ci sera d'ailleurs appelé à jouer un rôle important pour éviter une imposition excessive dans le cas d'une succession comportant des actions de société.

La menace de la double imposition

Sauf quelques exceptions, un niveau d'imposition est appliqué, au décès du propriétaire d'une société, alors qu'il est réputé avoir disposé des actions de sa société à leur juste valeur. Cette mesure pourrait entraîner un gain en capital imposable qui doit figurer dans sa dernière déclaration de revenus des particuliers. Un second niveau d'imposition pourrait être appliqué lorsque la société verse un dividende à la succession suite à une décision par le liquidateur de liquider la société. Les spécialistes des questions testamentaires et successorales de Gestion MD sont en mesure de vous informer à ce sujet. De plus, ceux-ci peuvent élaborer des stratégies pour maximiser la valeur après impôt de votre succession.

L'assurance vie universelle, un outil avantageux

Par ailleurs, détenir une police d'assurance vie universelle au nom de sa société professionnelle offre des avantages uniques en matière de planification successorale. Celle-ci permet d'investir dans une variété de véhicules de placement, de mettre à l'abri du fisc les revenus de placement passifs (tel que des revenus d'intérêts) et de transférer l'actif de la police aux bénéficiaires tout en étant peu ou pas imposé. Par exemple, si la société est désignée comme bénéficiaire de la police,

la prestation de décès peut lui être versée en franchise d'impôt. Cette prestation, moins le coût de base rajusté de la police, s'ajoute au compte de dividende en capital de la société et peut être utilisée pour verser des dividendes exonérés d'impôt aux actionnaires survivants.

Bénéficiez de nos conseils dès maintenant

La planification successorale et toutes les questions touchant la constitution en société font partie de l'expertise de Services aux médecins MD depuis plus de 20 ans. Bien que la constitution en société ne soit pas une solution universelle, elle permet à la majorité des médecins qui optent pour cette solution et que nous accompagnons d'alléger leur fardeau fiscal. Consultez l'un de nos conseillers, en toute objectivité et sans obligation de votre part, pour connaître les coûts réels, les avantages et les incidences fiscales spécifiques de l'incorporation pour vous.

Pour en savoir davantage sur la constitution en société, visitez md.amc.ca/societe ou contactez-nous au 1 877 877-3706.

Vous pouvez également accéder aux publiereportages précédents en visitant md.amc.ca/societe/medecininc.

**SERVICES AUX
MÉDECINS**
COMPAGNIES DE L'AMC

